

INSTRUCTIONS DE COURSE

SELECTIVE CFFG/CFM MULTICOQUES Inter série C1 C3 C4 LES 07 ET 08 MAI 2022 A BAUDUEN Grade - 5A CENTRE NAUTIQUE DE BAUDUEN

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

- 1.2 - Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions
- 1.3 - Les règlements fédéraux
- 1.4 - Tout autre document applicable

2. INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Les I.C seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://www.cnbauduen.com/> et par WhatsApp.



- 2.2 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux. Le PC course est situé dans les locaux du club.

4. CODE DE CONDUITE

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **45 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Heure du coucher du soleil 20h45
- 6.2 Programme

Date	Heure du 1 ^{er} signal	Classes
Samedi 07 mai 2022	14h00	Toutes classes à suivre
Dimanche 08 mai 2022	10h30	Toutes classes à suivre

- 6.3 Pour le dernier jour de la régata : l'heure limite d'envoi du dernier signal d'avertissement sera déterminée par avenant le Samedi 07 mai 2022 après les courses.
- 6.4 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.5 Si toutes les courses programmées ne peuvent pas être courues (absence de vent ou autres conditions), le retour des concurrents à terre sera signifié par l'envoi des pavillons « Aperçu sur A », « Aperçu sur H » ou « N sur A » selon les cas. Si les pavillons « Aperçu sur H » sont envoyés, les concurrents devront se tenir prêts à retourner sur l'eau pour débiter une série de courses.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :
 Classe C1 : pavillon blanc
 Classe C3 : pavillon rose
 Classe C4 : pavillon Jaune

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONE DE COURSE.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant les angles approximatifs entre les bords de parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours

10. MARQUES

10.1

Départ	Parcours	Arrivée
Pyramidale jaune	1 2 3B/3T pyramidales rouges 1T pyramidale jaune	Cylindrique jaune

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Sans objet.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et entre le côté au vent de la marque de départ décrite en 10.1 à l'extrémité bâbord de la ligne.
- 12.2 Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.
- 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un bateau comité arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classes	Temps cible	Temps limite du premier pour finir
C1 – C3	40 min	1h15
C4	30 min	1h00

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 30 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé sur le parking bateaux.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé à la base nautique. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 2 courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand trois courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- 18.3 **Le mode de classement utilisé sera :**
- a) Le Système de Points à Minima, conformément à l'annexe A4 des RCV.
- b) Le système de calcul du temps compensé : Temps sur temps.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 Un élargement (sortie et retour) pourra être mis en place élargement téléphonique par SMS au **06 48 58 05 80**. Les entraîneurs sont invités à élarger pour leurs coureurs.
- 19.2 Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 **Si le Comité de Course, soit à terre soit sur l'eau, envoie le pavillon "V" accompagné de signaux sonores répétitifs, c'est qu'il existe un état d'urgence et qu'une assistance d'urgence peut être demandée.** Tous les chefs d'équipes, entraîneurs et accompagnateurs doivent se mettre à la disposition de l'Autorité Organisatrice et attendre les instructions. Si ceci se présente sur l'eau, tous les chefs d'équipes, entraîneurs et accompagnateurs doivent se mettre à l'écoute du Leader Surveillance par VHF et attendre les instructions. Dès que l'état d'urgence se termine, le Comité de Course doit immédiatement affaler le pavillon « V ».
- 19.4 **Communications :** Le canal VHF utilisé sera le **88**.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

- 20.1 Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.
- 20.2 Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés si possible par un pavillon CNB.

23. ACCOMPAGNATEURS

- 23.1 Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

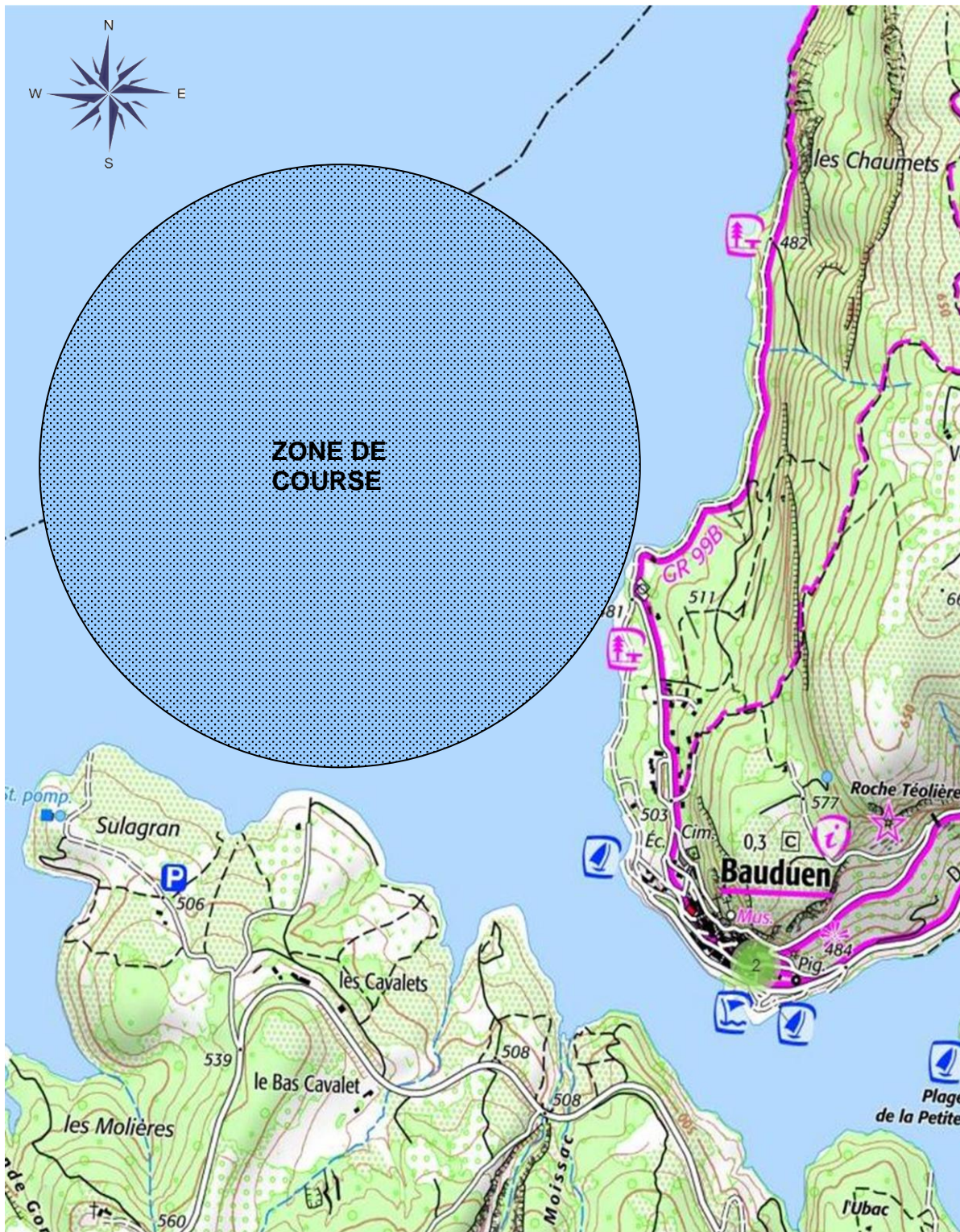
Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : André Holubowicz

Président du jury : Olivier Mayet

ANNEXE ZONE DE COURSE



ANNEXE PARCOURS

